

# CASSE-RÔLES

N° 2 • NOVEMBRE 2017



journal féministe  
& libertaire  
à prix libre

# ÉDITO

**Dans ces temps** où les tabous relatifs aux violences infligées aux femmes volent en éclat aux quatre coins du monde, où est réaffirmée que la honte doit changer de camp, aucune loi ne fera changer la culture du viol, du harcèlement et de la violence : seule l'éducation anti-patriarcale et féministe de l'égalité entre garçons et filles, hommes et femmes saura la battre en brèche.

Le Collectif mixte Casse-rôles présente le numéro 2 en poursuivant son objectif de déconstruire les stéréotypes assignés aux femmes et aux hommes, ainsi des textes sur la « Fachieune-ouic et autres falbalas » de Gabar, ou « Du côté des petits garçons » d'Annie, ou encore « TER Saint-Sulpice-Laurière, mardi 15 heures ».

**Casser les rôles**, c'est aussi expliquer en quoi l'ordonnance Travail XXL va dégrader la situation des femmes. la réforme du Code du travail : bombe à retardement pour l'égalité professionnelle femmes/hommes. Depuis trente ans, les femmes subissent le développement des contrats précaires, l'éclatement des horaires, les situations de « multi-employeurs », plus de CDD, plus de temps partiel, l'écart de salaires en moyenne de 26 % de moins que celui des hommes. Et 60 % des entreprises de plus de 300 salariés, 70 % de celles de 50 à 300 salariés n'ont toujours pas signé l'Accord sur l'égalité professionnelle entre femmes et hommes. Peu de sanctions à ce jour... Avec la loi de sécurisation de l'emploi de 2013, celles de Rebsamen, puis Macron en 2015, la loi Travail d'El Khomri en 2016, ce sont les Ordonnances du 31 août 2017 qui ferment le bal : tous ces textes visent l'annulation des acquis, un nivellement vers le bas de tous les droits, la suppression des élu.e.s des salarié.e.s et de leurs moyens de se former par l'expérience. Ainsi, l'inversion de la hiérarchie des normes, l'affaiblissement des institutions représentatives du personnel et donc de la négociation collective, la remise en cause du CDI et le recul de l'encadrement du temps partiel, une nouvelle déréglementation des horaires et une nouvelle extension des abus liés à la sous-traitance, pèseront davantage sur les femmes.

À la suite du décès de Simone Veil, nous avons annoncé un article d'Hélène : « Simone Veil, les hommes aussi s'en souviennent » ; il est accompagné d'une réaction de Claire et d'un repère chronologique quant à l'IVG, le tout agrémenté d'un poème de Jacques Prévert, « La lessive ».

**Casser les rôles**, c'est aussi dénoncer qu'une relation sexuelle sur une fillette de 11 ans par un adulte de 28 ans, c'est un viol, alors que le Tribunal a délibérément écarté la qualification de « crime ». Laurence nous en rappelle les éléments.

**Casser les rôles**, c'est encore proposer de (re)visiter les luttes des femmes, telles que celles de Gaura Devi, et aussi de présenter des notes de lecture sur les ouvrages de Justhom *Femmes en luttés, Du passé faisons notre rage!*, sur celui de Philippe Artières évoquant *Vera Figner, révolutionnaire !* ou encore celui de Marc André, *Femmes dévoilées, des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation*.

Merci à toutes et tous pour vos encouragements, vos abonnements, votre accueil lors de nos rencontres.

**C. R.**

## Abonnements et contacts : voir p. 11.

*En couverture : Œuvre de l'artiste-plasticienne Séverine Bourguignon, en partenariat avec l'association Daïka. Cette poupée est l'une des 200 poupées présentées lors de l'installation « Dolores » en novembre et décembre 2009 à la Mairie du 18<sup>e</sup> à Paris, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes\*. Chacune d'elles symbolise le décès d'une femme suite à des violences conjugales. C'est ainsi qu'une année de violences représente environ 200 poupées alignées côte à côte.*

*\*Le terme « à l'égard » est aujourd'hui rejeté par les femmes qui considèrent que les hommes violents n'ont précisément aucun égard vis-à-vis d'elles.*



## SIMONE VEIL, LES HOMMES AUSSI S'EN SOUVIENNENT...

**À l'occasion du décès de Simone Veil et au moment de l'appel à la mobilisation européenne pour le droit à l'avortement, revenons sur quelques aspects de la vie de Simone Veil.**

Née Jacob en 1927 à Nice, elle est décédée ce 30 juin 2017 à Paris. Entre ces deux dates, elle connut le pire et le meilleur. Le pire quand sa famille fut déportée à Auschwitz : elle avait 16 ans, elle y perdit son père, sa mère et son frère comme la plupart des Juifs qui subirent la déportation. Elle, fut rescapée ainsi que ses deux sœurs. Juste avant, elle avait réussi les épreuves du bac – elle l'apprit plus tard –, ce qui lui permit de faire des études de droit et de sciences politiques. Après-guerre, commence le meilleur : elle épouse Antoine Veil en 1946, a trois enfants (dont un marié à la ministre actuelle de la Santé, Agnès Buzyn). Elle entre en 1956 dans la magistrature comme haute fonctionnaire dans l'administration pénitentiaire.

Elle commence une activité politique en 1971 quand, au Conseil d'administration de l'ORTF, elle s'oppose à Marcel Ophüls et participe à la décision d'interdire sur les ondes la chaîne publique le film *Le Chagrin et la Pitié*. En effet, ce documentaire brisait le miroir consensuel : de l'horreur de la Seconde Guerre mondiale, il n'aurait fallu montrer que les faits de résistance ! Le cinéaste, lui, montre aussi l'occupation allemande et la collaboration des Français.

Mais nous la connaissons surtout en 1974 quand elle devient ministre de la Santé, nommée par Valéry Giscard d'Estaing, dans le gouvernement de Jacques Chirac, et qu'elle défendit avec opiniâtreté et conviction la loi autorisant le recours à l'avortement. Le 26 novembre 1974, elle commence ainsi son discours à l'Assemblée nationale :

*« Lorsque des médecins, dans leurs cabinets, enfreignent la loi et le font connaître publiquement, lorsque les parquets, avant de poursuivre, sont invités à en référer dans chaque cas au ministère de la Justice, lorsque des services sociaux d'organismes publics fournissent à des femmes en détresse les renseignements susceptibles de faciliter une interruption de grossesse, lorsque, aux mêmes fins, sont organisés ouvertement et même par charter des voyages à l'étranger, alors je dis que nous sommes dans une situation de désordre et d'anarchie qui ne peut plus continuer. »*

L'argument est lancé. Il n'est pas fait état de désordre et d'anarchie quand des milliers de femmes meurent chaque année ou deviennent stériles. Maintenant les femmes s'organisent. Alors :

- quand 343 femmes signent publiquement, en avril 1971, un manifeste où elles disent avoir avorté, et parmi lesquelles des personnalités très connues,

- quand, en 1972, Gisèle Halimi défend Marie-Claire, sa mère et trois autres femmes, au tribunal de Bobigny et qu'elles sont relaxées,

*« La faiseuse d'anges a commencé avec des queues de persil. J'étais allongée sur la table de la cuisine, j'ai fini par faire une septicémie »,* raconte Maryse.

Élisabeth : *« Elle a pris très cher, plus du salaire que j'ai eu ensuite au SMIC. »*

Et encore Michelle : *« J'étais prête à aller jusqu'au bout, jusqu'à la mort. »*

Anne : *« Elle m'a mis un mouchoir dans la bouche pour qu'on n'entende pas mes cris. »*

AVORTÉES CLANDESTINES, 2015

- quand, en 1973, des médecins publient le Manifeste des 331 « Oui, nous sommes des avorteurs »,

- quand les militantes et militants du MLAC, Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, pratiquent des avortements selon la méthode Karman dans toute la France sous les feux des caméras, et à grand renfort de tracts et de débats,

il s'ensuit malaise...

**« DÉSORDRE ET ANARCHIE » !**

Assurément, car aucune de ces actions n'est légale. Mais surtout chacun, chacune prend ses responsabilités en se mobilisant pour que



cessent des pratiques dangereuses, dans la plus grande clandestinité, mais sues de tout le monde: les extraits de persil, les détergents, le chlorate de potassium ou les aiguilles à tricoter, les épis de blé, les pointes Bic, voire les ciseaux pointus, pour que les femmes ne se retrouvent pas avec saignements, infections et douleurs, infertiles, pour que les curetages à vif soient proscrits, pour que les femmes ne meurent plus.

Simone Veil poursuit son discours:

« *Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes: aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes.* »

Autre problème, ces hommes-là – mais tant d'autres – ne se préoccupent pas vraiment de l'avortement et de la contraception. Ce sont des « affaires de bonnes femmes » comme dira Jacques Chirac.

## LES OPPOSANTS

Certains ne lui feront pas de cadeau. Le pire de ses opposants: Jean-Marie Daillet qui pose la question de savoir si Simone Veil accepterait de jeter les embryons au four crématoire! Et toutes ces allusions au nazisme qui la poursuivront pendant de longues années, elle qui fut déportée, matricule 78651 tatoué sur le bras: elle recevra croix gammées et propos antisémites. Jacques Médecin parla de « barbarie organisée et couverte par la loi comme elle le fut par les nazis »...

## LE MEILLEUR

La satisfaction que la loi soit votée. Le texte de loi fut adopté le 29 novembre 1974 et entra en vigueur

le 17 janvier 1975, voté selon une modalité très particulière, pour cinq ans. Cette loi ne s'appelle pas loi Veil tout simplement parce qu'elle a été présentée à l'Assemblée nationale sur proposition du gouvernement, mais c'est surtout sous la pression des mobilisations qu'elle fut rendue possible.

Sans les centaines de groupes du MLAC, sans le MFPPF – Mouvement français pour le planning familial –, sans le mouvement féministe rassemblé dans le MLF, sans les mouvements politiques tant socialistes que d'extrême gauche ou anarchistes, sans les commissions Femmes des syndicats comme la CFDT et la CGT, jamais la loi n'aurait été votée. N'oublions pas aussi ce que nous devons en France aux propagandes néo-malthusiennes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, portées par Paul Robin, Jeanne et Eugène Humbert ou Séverine, Mirbeau ou encore Madeleine Pelletier.

La loi votée en 1975 était restrictive et ne correspondait pas aux slogans de liberté et de gratuité. Mais sur une moyenne de 200 à 220 000 avortements par an, plus aucun décès et une quasi-disparition des complications. Cela a changé la vie de millions de femmes! Droit à la contraception et droit au recours à l'avortement libèrent les femmes d'une crainte qui entravait leurs pratiques sexuelles, leur plaisir et leur vie affective.

Il n'en reste pas moins qu'il a fallu redescendre dans la rue pour qu'elle devienne une loi pleine et entière, en 1979, et pour que l'avortement soit remboursé en 1982. Et il a fallu se remobiliser pour lutter contre les commandos anti-IVG, ces fous de Dieu qui prient et qui brandissent des fœtus en celluloid sous le nez des femmes qui viennent à l'hôpital pour avorter.

Que retenons-nous de cette femme politique qui a été désignée, en 2010, la femme préférée des Français? Sa ténacité quand elle défend le droit à l'avortement? Ou bien son action politique ancrée dans une droite bien libérale quand elle revoit la carte hospitalière et commence les restructurations en fermant les établissements de soins de faible activité?

Certes elle fut la première Présidente du Parlement européen, en 1979: qu'en savent du droit à l'avortement toutes les femmes de ces pays européens comme Malte, Chypre, l'Irlande, le Luxembourg, mais aussi l'Espagne et la Pologne? Simone Veil œuvrera pour une réconciliation franco-allemande, et ne s'intéressera guère à étendre le droit à l'avortement à ces pays.

Quelle coïncidence de se remobiliser pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe en septembre 2017!

**AVORTEMENT, CONTRACEPTION,  
ON VOUS L'A DÉJÀ DIT,  
ON VEUT CHOISIR !**

HÉLÈNE HERNANDEZ

Quelques éléments de lecture:  
Francis Ronsin, *La Grève des ventres, Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles*, Aubier, 1980.

*Les Médias et l'événement, La bataille de l'avortement, La Documentation française*, 1986.

Commission Femmes de la Fédération anarchiste, *Avortement, contraception, on vous l'a déjà dit, on veut choisir*, Brochure anarchiste, 1992.

Roger-Henri Guerrand et Francis Ronsin, *Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*, Spartacus, 2001.

Simone Veil, *Les hommes aussi s'en souviennent. Une loi pour l'Histoire*, Stock, 2004.

Collectif Interruption Volontaire du Patriarcat, *Avorter, Histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui*, Tahin Party, 2008.

Xavière Gauthier, *Avortées clandestines*, Mauconduit, 2015.



C'EST TOUT DE MÊME  
PLUS CHOUETTE DE  
VIVRE QUAND ON  
EST DÉSIRÉ



Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception  
34 rue Vieille du Temple 75004 PARIS

## À LA MORT DE SIMONE VEIL, J'ÉCRIVAIS :

« Sa place est au Panthéon, mais par pitié jamais n'y faites entrer Louise Michel! C'est-à-dire la place d'une femme d'État est au Panthéon, la place d'une anarchiste n'y est pas.

Simone Veil est une icône du féminisme concret de notre génération (la mienne). Simone Veil est l'une des femmes symboles de la démocratisation du corps des femmes et de leurs libertés, qu'elle a immortalisée dans sa dite « loi Veil ». Elle a, en cela, écouté et suivi les injonctions des manifs du mouvement international de femmes des années 1970 partout dans le monde industriel. Pour cette loi, elle a accepté – en notre nom à nous toutes – d'endurer les pires insultes ; dans son cas à savoir : des insultes antisémites.

Au demeurant, nous, femmes anarchistes, ne pouvons pas approuver simplement des mesures gouvernementales, donc nous remercions et félicitons Simone Veil pour son action courageuse en faveur de la démocratie des femmes, nous saluons sa mémoire avec respect, tout en poursuivant d'autres objectifs que les siens, c'est-à-dire : nous ne remettons pas notre sort entre les mains de l'État ; donc nous luttons pour notre émancipation directe.

Nous saluons notre camarade Simone Veil pour son remarquable travail auprès de toutes nos sœurs et nous continuons le combat en son nom et notre nom collectif et individuel pour l'émancipation des femmes. »

CLAIRE AUZIAS





# REPÈRES CHRONOLOGIQUES

*L'avortement était déjà condamné par le pape au XVI<sup>e</sup> siècle quel qu'en soit le terme. Au Moyen Âge, les théologiens chrétiens avaient fixé à 40 jours pour les garçons et à 80 jours pour les filles l'apparition d'une âme, l'âme des filles par la suite disparut.*

- 28 décembre 1967 : la loi Neuwirth relative à la régulation des naissances autorise la fabrication et l'importation de contraceptifs, leur vente exclusive en pharmacie sur ordonnance médicale, avec autorisation parentale pour les mineures, et interdit toute publicité commerciale ou propagande antinataliste. La loi n° 74-1026 portant diverses dispositions relatives à la régulation des naissances prévoit le remboursement de la contraception et supprime l'autorisation parentale pour les mineures.
- 5 avril 1971 : 343 Françaises signent le manifeste « Je me suis fait avorter » publié par *Le Nouvel Observateur* ; *Charlie Hebdo* fait sa une la semaine suivante avec un dessin s'en prenant aux hommes politiques « Qui a engrossé les 343 salopes du manifeste sur l'avortement ? ».
- 20 novembre 1971 : la première marche en faveur de l'avortement a lieu à Paris, organisée par les associations féministes, Choisir et le Mouvement de libération des femmes (MLF).
- 8 mars 1972 : le gouvernement légalise le stérilet.
- 11 octobre 1972 : au tribunal de Bobigny, Marie-Claire Chevalier, mineure de 17 ans accusée d'avoir avorté clandestinement, est défendue par Gisèle Halimi. Elle est relaxée. Sa mère, complice, est condamnée mais dispensée de peine (prison avec sursis).
- Janvier 1973 : le premier test de grossesse permettant aux femmes de faire elles-mêmes un diagnostic est en vente libre en pharmacie.
- 3 février 1973 : *Le Nouvel Observateur* publie un manifeste de 331 médecins défendant l'avortement dans lequel ils « s'accusent » d'avoir pratiqué, de pratiquer ou avoir aidé à pratiquer l'avortement.
- Avril 1973 : création du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), association de féministes et de militant.e.s qui promeut l'avortement libre et gratuit, le pratique en France, le proclame ouvertement et aide les femmes à avorter à l'étranger.
- 29 novembre 1974 : la loi Veil est votée à l'Assemblée nationale.
- 4 décembre 1974 : la Sécurité sociale rembourse la contraception. Les mineures et les personnes non affiliées peuvent se la procurer anonymement auprès des centres de planification.
- 17 janvier 1975 : la loi dite Veil est promulguée, elle suspend partiellement l'article 317 du Code pénal autorisant ainsi l'interruption volontaire de grossesse sous certaines conditions (jusqu'à 10 semaines de grossesse, autorisation parentale pour les mineures, résidence de plus de 3 mois pour les femmes étrangères, clause de conscience pour les médecins), pour une période probatoire de cinq ans.
- 31 décembre 1979 : Loi Pelletier sur l'IVG définitivement adoptée.
- 31 décembre 1982 : Loi Roudy autorisant le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.
- 1988 : le RU 486 reçoit l'autorisation de mise sur le marché permettant l'avortement médicamenteux.
- 1991 : la Coordination nationale des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception est créée (Cadac).



- 27 janvier 1993 : la loi n° 93-121 portant diverses mesures d'ordre social dite loi Neiertz est adoptée, elle stipule que l'entrave à l'IVG est un délit passible de 2 mois à 3 ans de prison et de 2 000 à 30 000 francs d'amende. Elle supprime la pénalisation de l'auto-avortement.
- 4 juillet 2001 : la réforme de la loi de 1975 fait passer le délai légal de recours à l'avortement de 10 à 12 semaines, et autorise les mineures à obtenir une IVG sans l'autorisation de leurs parents, si elles sont accompagnées d'un adulte de leur choix. La publicité en faveur de l'IVG n'est plus sanctionnée. Elle autorise les médecins de ville à pratiquer les IVG médicamenteuses et pose l'obligation, pour les établissements publics de santé disposant de lits et places en gynécologie obstétrique ou en chirurgie, de pratiquer des IVG.
- 23 juillet 2004 : Philippe Douste-Blazy promulgue le décret permettant l'avortement médicamenteux à domicile inscrit dans la loi de 2001.
- 9 août 2004 : la loi autorise les sages-femmes à prescrire une contraception hormonale après l'accouchement ou après une interruption volontaire de grossesse.
- 19 décembre 2007 : la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 étend aux centres de planification et aux centres de santé la pratique des IVG médicamenteuses.
- 3 juillet 2012 : une Instruction relative à la prise en charge des IVG pendant la période d'été rappelle aux Agences régionales de santé (ARS) de s'assurer du bon fonctionnement des permanences téléphoniques régionales d'information relatives à l'IVG et à la contraception.
- La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 prévoit le remboursement à 100 % de l'IVG parallèlement à la revalorisation des forfaits de l'IVG, auparavant inférieurs aux coûts effectivement supportés par les établissements.
- 4 août 2014 : la loi sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes supprime la condition de détresse concernant l'accès à l'IVG.
- 26 janvier 2016 : la loi sur la santé supprime le délai de réflexion obligatoire et autorise les sages-femmes à pratiquer une IVG médicamenteuse.

## CONCLUSION

Le droit au recours à l'IVG s'affirme dans les textes et pourtant **il reste fragile**.

En France, diverses mesures connexes rendent ce **droit difficilement applicable**.

Par exemple, la **suppression de la gynécologie médicale** pendant vingt ans a considérablement dégradé l'accès des femmes aux soins, créant une pénurie de gynécologues non-obstétriciens.

Autre exemple, la **clause de conscience** pour l'ensemble des actes médicaux n'a pas été supprimée.

Il est urgent de lancer un **moratoire contre la fermeture des centres d'IVG** : de 2001 à 2011, plus de 130 centres de proximité ont fermé.

En outre, les **Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)** et les maisons médicales pluridisciplinaires doivent obtenir la possibilité de pratiquer des IVG par aspiration.

Et de profondes améliorations seraient nécessaires quant aux **délais de recours à l'IVG**, le niveau de l'information délivrée et l'accueil réservé : de nombreuses femmes ont recours à l'IVG hors délai car les rendez-vous dans les centres d'IVG sont retardés faute de personnel en nombre suffisant, si bien que les pratiques à l'étranger restent une solution trop fréquente.

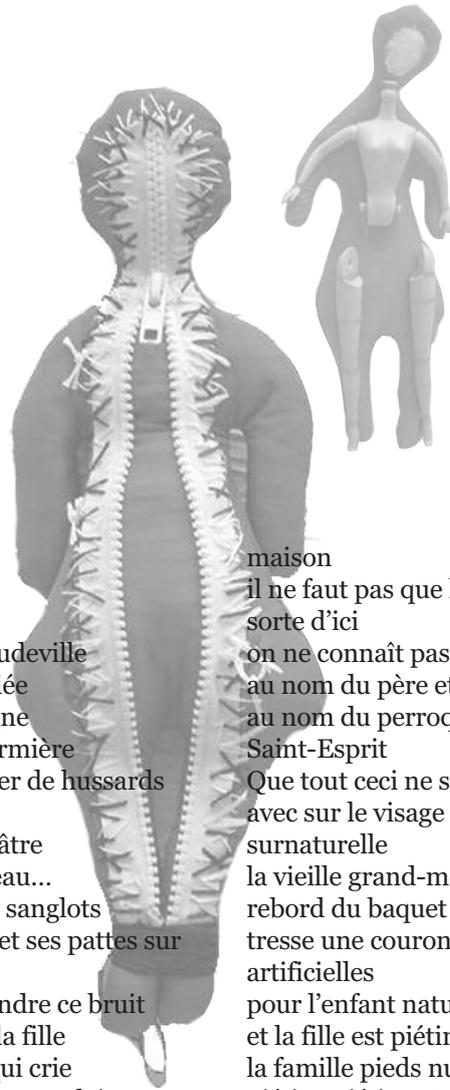
Comme en Italie, les personnels qui ont participé à la mobilisation des années 1970-1980, les personnels dit « militants », partent massivement à la retraite **sans relais parmi les personnels plus jeunes**.



**UN DROIT À PRÉSERVER,  
VOIRE À DÉFENDRE SOUS LES COUPS DES OPPOSANTS (COMMANDOS ANTI-IVG)  
OU SOUS LES COUPES SOMBRES DES BUDGETS HOSPITALIERS !**



# LA LESSIVE



Oh la terrible et surprenante odeur  
de viande qui meurt  
c'est l'été et pourtant les feuilles  
des arbres du jardin  
tombent et crèvent comme si  
c'était l'automne...  
cette odeur vient du pavillon  
où demeure monsieur Edmond  
chef de famille  
chef de bureau  
c'est le jour de la lessive  
et c'est l'odeur de la famille  
et le chef de famille  
chef de bureau  
dans son pavillon de chef-lieu de  
canton  
va et vient autour du baquet fami-  
lial  
et répète sa formule favorite  
Il faut laver son linge sale en  
famille  
et toute la famille glousse d'hor-  
reur  
de honte  
frémit et brosse et frotte et brosse  
le chat voudrait bien s'en aller  
tout cela lui lève le cœur  
le cœur du petit chat de la maison  
mais la porte est cadénassée  
alors le pauvre petit chat dégueule  
le pauvre petit morceau de cœur  
que la veille il avait mangé  
de vieux portefeuilles flottent dans  
l'eau du baquet  
et puis des scapulaires... des sus-  
pensoirs...  
des bonnets de nuit... des bonnets  
de police...  
des polices d'assurance... des livres  
de comptes...  
des lettres d'amour où il est ques-  
tion d'argent  
des lettres anonymes où il est  
question d'amour  
une rosette de la légion d'honneur  
de vieux morceaux de coton à

oreille  
des rubans  
une soutane  
un caleçon de vaudeville  
une robe de mariée  
une feuille de vigne  
une blouse d'infirmière  
un corset d'officier de hussards  
des langes  
une culotte de plâtre  
une culotte de peau...  
soudain de longs sanglots  
et le petit chat met ses pattes sur  
ses oreilles  
pour ne pas entendre ce bruit  
parce qu'il aime la fille  
et que c'est elle qui crie  
c'est à elle qu'on en voulait  
c'est la jeune fille de la maison  
elle est nue... elle crie... elle  
pleure...  
et d'un coup de brosse à chiendent  
sur la tête  
le père la rappelle à la raison  
elle a une tache  
la jeune fille de la maison  
et toute la famille la plonge  
et la replonge  
elle saigne  
elle hurle  
mais elle ne veut pas dire le nom...  
et le père hurle aussi  
Que tout ceci ne sorte pas d'ici  
Que tout ceci reste entre nous  
dit la mère  
et les fils les cousins les mous-  
tiques  
crient aussi  
et le perroquet sur son perchoir  
répète aussi  
Que tout ceci ne sorte pas d'ici  
honneur de la famille  
honneur du père  
honneur du fils  
honneur du perroquet Saint-Esprit  
elle est enceinte la jeune fille de la

maison  
il ne faut pas que le nouveau-né  
sorte d'ici  
on ne connaît pas le nom du père  
au nom du père et du fils  
au nom du perroquet déjà nommé  
Saint-Esprit  
Que tout ceci ne sorte pas d'ici...  
avec sur le visage une expression  
surnaturelle  
la vieille grand-mère assise sur le  
rebord du baquet  
tresse une couronne d'immortelles  
artificielles  
pour l'enfant naturel...  
et la fille est piétinée  
la famille pieds nus  
piétine piétine et piétine  
c'est la vendange de la famille  
la vendange de l'honneur  
la jeune fille de la maison crève  
dans le fond...  
à la surface  
des globules de savon éclatent  
des globules blancs  
globules blêmes  
couleur d'enfant de Marie...  
et sur un morceau de savon  
un morpion se sauve avec ses petits  
l'horloge sonne une heure et demie  
et le chef de famille et de bureau  
met son couvre-chef sur son chef  
et s'en va  
traverse la place de chef-lieu de  
canton  
et rend le salut à son sous-chef  
qui le salue...  
les pieds du chef de famille sont  
rouges  
mais les chaussures sont bien  
cirées  
Il vaut mieux faire envie que pitié.

JACQUES PRÉVERT,  
*Paroles*



## ON FAIT QUOI DES VIOLEURS ?

*À la suite de la déqualification du double viol d'une gosse de onze ans par un père de famille de 28 ans, le problème de la correctionnalisation banalisée du viol refait surface.*

**En France**, le viol est assez systématiquement correctionnalisé par les magistrats (40 à 80 % des viols, même aggravés, le sont. Les victimes se voient proposer cette solution sous divers prétextes : procédure plus rapide et moins traumatisante, mais, surtout, engorgement des tribunaux d'assises qui rendent la situation intenable).

Le mouvement féministe s'emploie à rendre aux femmes – toutes les femmes – l'usage et la propriété de leur corps. Cela se traduit à la fois par la reconnaissance du corps sensible, d'une sexualité autonome et par le droit de choisir – ou pas – la maternité. Il en découle que, juridiquement, les femmes ont acquis à la fois des droits reproductifs, droits de contraception, d'avortement, et un statut d'égalité qui fait de toute atteinte à leur corps par la contrainte un délit ou un crime.

Or il se fait que le patriarcat est solidement enraciné dans nos sociétés par le biais d'une sexualisation des rapports entre hommes et femmes qui consacre leur subordination sexuelle par tous les moyens. La norme ayant évolué vers un consumérisme totalitaire et un émiettement des relations entre les gens, on a de plus en plus l'impression qu'être un homme se limite à l'exacerbation d'une sorte de sexualité de droit tacite, en oubliant les autres attributs de la virilité (courage, sang-froid, sens de l'honneur, etc.). **Une armée de branleurs assoupi devant un porno en attendant leur virée dominicale à la Jonquera correspond parfaitement à la notion moderne de l'ordre social.**

En même temps que la loi intègre les femmes comme des citoyennes à part entière, la société met le turbo sur une sexualité consumériste qui ne peut exister que si les femmes ne sont pas, justement, des citoyennes à part entière. Ou du moins pas toutes. Mais en fait, aucune. Car s'il faut des mannequins, des starlettes, des « hardeuses », des putes en troupes pour entretenir un paysage social où la sexualité masculine la plus



régressive soit entretenue comme un jardin japonais, *quid* des autres femmes ?

Un mec qui a la tête farcie de culs, de chattes, de nichons et de sourires serviles est formaté pour considérer les culs, les chattes, les nichons, sourire servile ou pas : c'est sa première approche d'un être humain de sexe féminin qui traverse son champ visuel.

Ça veut dire que la loi dément totalement le fonctionnement de la société. Dans cette société patriarcale, le viol est un fait de société massif. Il ne tient pas tant au statut des femmes et des enfants (la majorité des viols sont commis sur des mineurs) qu'à celui, tacite, des hommes au travers d'une sexualisation délirante des rapports sociaux. Et donc, dans cette société, on peut aller chez un marchand de journaux et acheter un journal où se trouve en une le scandale de la déqualification en délit du viol d'une petite fille, entre un magazine où une hétéaire propose tous ses orifices, et un autre, où une fillette anorexique met en valeur le tombé d'une robe de soirée. Et si on ne sort pas légèrement schizophrène de cette expérience quotidienne, c'est que la société nous a appris à compartimenter. Il y a un compartiment où ça suinte le cul servile et un compartiment où on se bat pour nos droits. Un compartiment pour le commerce, un autre pour le droit. Et souvent, sur le compartiment du commerce, on voit la lanterne rouge de la liberté. Parce que sans cette illusion, il n'y aurait pas de consensus possible. Et donc, être une bimbo est une liberté, beaucoup plus encouragée d'ailleurs qu'être une mathématicienne. Car être une mathématicienne aussi est une liberté.

Il est édifiant de comparer la visibilité publique globale des femmes, puis de calculer pêle-mêle ce qu'il en reste quand on a mis de côté tout ce qui ressort du lèche-boules patriarcal. La visibilité de ce que créent, inventent, interprètent, pensent et découvrent les femmes, une fois débroussaillées les forêts de nichons, de culs,

**DES FORÊTS  
DE NICHONS,  
DE CULS,  
DE CHATTES,  
DE DÉCOLLETÉS,  
DE SOURIRES ET  
DE SILENCES...**

DES FORÊTS  
DE NICHONS,  
DE CULS,  
DE CHATTES,  
DE DÉCOLLETÉS,  
DE SOURIRES ET  
DE SILENCES...

DES FORÊTS  
DE NICHONS,  
DE CULS,  
DE CHATTES,  
DE DÉCOLLETÉS,  
DE SOURIRES ET  
DE SILENCES...



**LA SEXUALITÉ  
MASCULINE, DANS  
L'ESPRIT DU  
LÉGISLATEUR,  
RESTE DE DROIT  
NATUREL.**

de chattes, de décolletés, de sourires et de silences.

Et maintenant, revenons à la loi. Ce qui différencie le viol de l'abus sexuel, c'est la pénétration. Parallèlement, on assiste dans le porno à une escalade constante de pénétrations de plus en plus *trash*. Bite géante, double, triple pénétration, sur des corps de jeunes femmes dont le sexe, épilé, amputé de ses petites lèvres et blanchi, comme l'anus, se présente comme un tube insensible. Il y a une esthétique de la surenchère, axée sur une pénétration systématique. On n'ose plus faire remarquer que d'après Shere Hite, la pénétration n'est pas forcément le meilleur chemin vers l'orgasme, et en tout cas pas le seul, pour les femmes. Qui se soucie des femmes ? Tout le monde s'accorde à dire que le porno est omniprésent. C'est vrai. Le viol aussi. Et l'ignorance crasse du clitoris.

Donc c'est un crime de pénétrer les gens par surprise, menace ou violence (bien que votre monde fantasmagique soit taillé sur mesure par l'omniprésence de la pornographie autour de la pénétration brutale et sans préambule.) C'est un crime, dans la vraie vie. Et donc vous savez compartimenter. Le viol est un produit de grande consommation (compartiment 1) et un crime (compartiment 2).

Un crime est aussi défini par la loi qui le sanctionne : la loi qui le déqualifie affaiblit considérablement sa gravité. Le viol est systématiquement banalisé et glamourisé, c'est ce qu'on appelle *la culture du viol*. Un mec qui embarque une nana qui a l'air d'être un coup facile, qui ne lui laisse pas le temps de répondre, tout en étant gentil et sans violence, mais rapide, rapide,



qui se fait sucer dans l'ascenseur, essaie de la sauter mais il y a quelqu'un, et la fille ne réagit pas du tout, et l'emmène chez lui comme une marionnette, moitié plai-

santant, moitié menaçant pour rire, et se fait resucer et cette fois la saute, tout à fait comme dans un porno, bonjour, tu me sucés, je te saute, au revoir, c'est quasi naturel.

Et merde, elle a 11 ans. La garce !

Sauf que cette petite collégienne n'est victime d'un crime ni pour son agresseur – qui la considère comme une fille facile – ni pour les magistrats – qui jugent qu'il s'agit certes d'un abus sexuel, mais pas d'un viol. Car elle a subi sans protester. Donc sans être tout à fait d'accord, elle n'était pas contre. Alors OK, il abuse, mais de là à estimer qu'il a commis un crime...

L'histoire de Sarah est emblématique. C'est comme si tout homme avait une sorte de droit naturel à baiser qui bon lui semble. À tel point que si pour des raisons aberrantes on n'est pas d'accord, il faut le hurler, pleurer, se rouler par terre, lui tirer dans le bide, lui trancher la gorge à coups de dents.

Une sorte de phallocratie générique habite les institutions. On n'arrive pas à traiter les crimes sexuels comme des crimes à part entière, comme si condamner les crimes sexuels, c'était jeter l'opprobre sur la sexualité masculine.

La présidente du Collectif féministe contre le viol souligne la correctionnalisation des viols même dans des cas qui font dresser les cheveux sur la tête. Ainsi, un père qui avait violé sa fille de six ans a été condamné à un an avec sursis : les magistrats ont estimé que l'enfant était consentante. Qu'on se rassure, il l'a tuée deux ans plus tard. C'est donc qu'en outre, il n'avait pas été déchu de ses droits parentaux.

Un petit tour sur le site Bellica nous donne un aperçu de l'état des lieux : ainsi un homme d'une quarantaine d'années, se sachant atteint du sida, et qui a violé à plusieurs reprises trois garçons de 7, 9 et 11 ans, a été condamné à quatre ans de prison par le tribunal correctionnel de Montauban. Si des viols de cette gravité sont correctionnalisés, *quid* des viols dits « simples » ?

La sexualité masculine, dans l'esprit du législateur, reste de droit naturel. Globalement, on en reste là : un crime sexuel n'est pas tout à fait un vrai crime. La cible n'a aucune importance, qu'elle ait 6 ans, soit handicapée, soit une épouse, une pute, on s'en fout. L'important, c'est ce droit de baiser qui est le socle du droit patriarcal. C'est ce qui explique aussi qu'on puisse laisser la pornographie envahir à ce point



l'espace public, sans que rien ne soit fait pour promouvoir une autre vision de la sexualité.

Il y a une hypocrisie profonde à qualifier le viol de crime tout en laissant l'éducation sexuelle aux marchands de cul. L'humain n'a pas de sexualité prédéfinie, c'est donc que **la sexualité est forcément un choix de société.**

**Je suis abolitionniste aussi en ce qui concerne la taule. Enfermer, punir ne sert à rien.**

Déconditionner un violeur, lui faire suivre une vraie formation sexuelle, avec rencontres de putes survivantes, de « hardeuses » reconverties, de victimes de viols, avec une solide formation scientifique et sociologique, et une désintoxication psychique des images violentes et addictives, une thérapie de substitution, une vraie plongée en apnée dans les problématiques sexuel-

les de l'humain, pour faire comprendre par quoi on est mû et comment on est manipulé et conditionné.

Formation velue qui pourrait aboutir à la délivrance d'une attestation et un rôle d'accompagnement auprès d'autres violeurs serait plus profitable que punir, punir les gens pour être devenus ce que la société les programme à devenir: des consommateurs compulsifs. Mais ça impliquerait d'aller sacrément à contre-courant, dans un monde où on enterre Hugh Hefner en grande pompe en le saluant comme un grand féministe. Alors que les doux hédonistes de sa trempe ont été à l'origine du détournement massif de la **libération sexuelle**, qui concernait tout le monde, vers le **libéralisme sexuel**, qui n'avantage que les entrepreneurs de l'industrie du sexe. Et donc à l'origine de ce monde exquis où braquer une banque sans armes vous envoie aux assises, mais pas violer une petite fille.

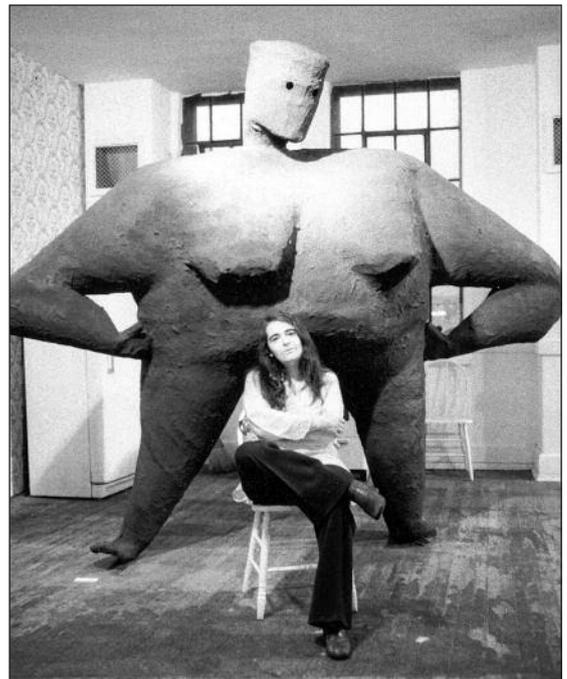
LAURENCE BIBERFELD

## KATE MILLET VIENT DE NOUS QUITTER

*Chagrins, stupeurs, manque. Elle ne sera plus là dans nos combats, dans ses combats, pour nous qui nous ont tant inspirés. Kate Millett, nous n'avons pas besoin qu'elle fût anarchiste (sûrement pas, nous l'aurions su), démocrate ou radicale. Elle fut radicale. Elle a porté notre critique et notre conscience au-delà de ses seuils jadis acquiescés par chacun, elle a repoussé les limites de l'oppression.*

*Kate Millett est une sœur pour toujours dans nos combats. Elle nous a éclairées, accompagnées, instruites. Elle n'a jamais été extérieure à ses propositions bouleversantes, mais intérieure. Elle figurait au centre du cyclone qu'elle déclenchait pour nous toutes. Nous perdons avec Kate une de nos meilleures inspiratrices contemporaines. Gloire et éternité lui soient rendues. La liberté des femmes du siècle perd l'une de ses plus ferventes inspiratrices.*

CLAIRE AUZIAS,  
7 septembre 2017



Vous voulez vous abonner? *Casse-rôles* sera trimestriel.

Les frais postaux sont d'1,50 € par numéro, soit pour 1 an (4 n°) = 6 € + ..... (prix libre).

Indiquez le nombre de numéros que vous désirez recevoir.

Libellez le chèque à l'ordre de: **Les Amis de Pierre Besnard**, à adresser:

**Casse-rôles, c°/Hélène Hernandez, 16, rue de Meaux, 75019 Paris**

CCP n° 0207427V020-04 • IBAN n° FR09 2004 1000 0102 0742 7V02 004 • BIC n° PSSTFRPPPAR



# TER SAINT-SULPICE-LAURIÈRE, MARDI 15 HEURES



**Un wagon du TER  
Limousin, station  
de St-Sulpice-Laurière.**

**Dans le wagon quatre  
femmes sont assises  
quand une jeune fille  
vêtue d'une jupe  
courte et d'un débar-  
deur monte dans le  
train...**

**La première** des quatre femmes dit à haute voix : « *Montrer de la peau, c'est ne pas se respecter.* » Immédiatement la discussion s'engage entre les trois autres...

Monique, 70 ans environ, démarre :

– *Non, au contraire je crois qu'aujourd'hui il y a une injonction faite aux femmes de montrer leur corps comme dans les années 1950 avec la pub, même pour présenter la météo, il faut montrer ses seins et ça marche, ça s'appelle l'aliénation et ailleurs c'est l'inverse : ne rien montrer, le mystère, ça excite sans doute ! C'est comme l'histoire de la Journée de la jupe (que je n'ai pas trop comprise). Moi, je me suis battue avec ma mère pour pouvoir obtenir un pantalon (à 14 ans, donc en 1957) et en 1969 je travaillais à la Chambre du Commerce, aucune femme ne venait en pantalon. J'ai osé le faire et même en jeans. Mon chef d'alors m'a indiqué que si je voulais continuer à faire les comptes rendus des grosses réunions mensuelles, je devais venir en tenue féminine... J'ai donc abandonné ce travail, quelques semaines plus tard, ces dames se sont amenées en pantalons corrects (pas de jeans). Bref un tournant avait été pris.*

Régine, 50 ans enchaîné :

– *C'est comme cette histoire de voile, les filles veulent pouvoir s'habiller comme bon leur semble à poil ou bâchées jusqu'aux oreilles sans être aussitôt agressées, et elles ont raison. On les accuse de cautionner la tyrannie religieuse, elles ne cautionnent rien du tout, elles veulent pouvoir disposer de leur apparence. En plus ça pousse à vouloir dénigrer des mouvements comme les Femen, les filles qui utilisent la nudité comme une arme, j'en connais pas des masses qui se*

*mettent physiquement en danger à ce point. De surcroît, grâce à elles, la nudité devient une arme politique, jusque dans les pays du Maghreb, ce qui n'est pas rien. En votre temps vous avez porté le froc par esprit d'indépendance et de rébellion, les filles d'aujourd'hui font exactement de même pour la jupe. La signification sociale des deux vêtements s'est quasiment inversée...*

Dalila, étudiante tunisienne de 20 ans, réagit à ces propos :

– *C'est vrai, quand j'étais à Tunis, porter une jupe pour aller en cours, c'était braver l'opinion publique, l'important pour moi c'est que l'on me foute la paix et que je puisse m'habiller comme j'en ai envie, mais chez moi aussi la pression sociale est énorme et puis il faut faire attention dans mon pays, si on cède un peu sur une liberté pour les femmes, ce qui n'était pas obligatoire devient vite la règle absolue ! Mais ici aussi la pression s'exerce pour que l'on se conforme à un modèle de la femme-femme : j'ai une amie qui fait un stage marketing dans une boîte qui travaille dans le luxe, elle n'est pas en contact avec la clientèle mais on l'oblige à porter du vernis à ongles alors qu'elle déteste ça !*

En descendant du wagon, Monique rappelle aux trois autres voyageuses :

**UNE LOI DU 17 NOVEMBRE 1800 INTERDIT AUX FEMMES LE PORT DU PANTALON ; EN 1909, ON AUTORISE LES FEMMES QUI TIENNENT UNE BICYCLETTE À LA MAIN OU LES RÊNES D'UN CHEVAL À LA PORTER... ET CE N'EST QUE LE 31 JANVIER 2013 QUE CETTE LOI EST ABROGÉE !**

Ordre moral, société marchande, au nom de quoi ou de qui ces diktats dans nos penderies ?



## FACHIEUNE-OUIC ET FALBALAS (SEMAINE DE LA MODE EN BRANCHOUILLARD) +

*Au nom de quoi les femmes devraient-elles s'attifer comme-ci ou comme ça, et est-ce que ça changerait vraiment le regard d'une société capitaliste-patriarcale ?*

**Je suivais avec intérêt** un échange entre deux femmes du collectif *Casses-Rôles* quand au fait de savoir si une ou des tenues vestimentaires particulières pouvaient servir aussi comme moyen d'expression dans la lutte contre le sexisme ? J'ai envie de dire que, hélas, quoi qu'il en soit, ça n'ira jamais.

Tant que les tenues portées par les femmes seront jugées par un patriarcat multiséculaire, on n'en sortira pas. J'ai souvenir d'une dactylo venue en pantalon dans la première entreprise où je travaillais, au milieu des années soixante. Je trouve lamentable de préciser que cette femme n'était pas en lien direct avec le public, pourtant cet argument a dû être utilisé par l'avocate qui défendait cette dernière, auprès du tribunal des prud'hommes. Le patron considérant le port du pantalon par une femme comme inadéquat au sein de son entreprise. Cette femme ne voulait pas singer l'homme, elle désirait seulement choisir, ce qu'elle considérait être son droit.

Ce qui m'amène à évoquer cette affaire, c'est que, la même année, un de la haute couture faisait défiler des femmes en smoking. La femme en homme quel culot ! s'ébau-dissaient les admiratrices. eurs crétin.e.s. J'écris « *la femme* » volontairement, terme usité dans ce milieu, véritable fabrique idéologique – médias dits féminins en tête. Qui pense et crée pour « la femme » ? L'homme bien sûr.

Dans ce monde de la consommation, on dit l'Afame comme on dit l'Afrique ; sorte de continent sous-développé. C'est aussi comme si toutes les femmes n'étaient en fait qu'une espèce d'entité singulière répondant à des vertus qui lui sont spécifiques. Et c'est précisément le contraire. Les femmes ne sont pas une mais des femmes. Toutes différentes, avec des luttes plus ou moins avancées selon les pays, selon le contexte. Les femmes sont multiples. Il m'est parfois reproché de pinailler, ou que la lutte est ailleurs. Je pense qu'il n'y a pas de détail, ou que c'est une accumulation de détails qui fondent les diktats. Les statisticiens médiatiques évoquent, le plus normalement du monde, la ménagère, cet être à qui il faut fourguer de la pub pour vendre du mardique. Cet amalgame, « *lafam* », est toujours lié à la consommation. La femme se tape les courses, la ménagère s'emmerde en repassant alors elle regarde la télé en même temps. Le cerveau de la ménagère qui repasse est disponible, sous-entendu vide, donc réceptif. Oui, j'ai travaillé à la télévision : je n'affabule pas, hélas.

Alors que dans d'autres domaines il est très mal vu de parler de point de détail, il suffit de se souvenir d'un malfaisant utile qui parlait de détail de l'histoire, ça n'avait pas plu. Pourquoi, alors, quand il est question des femmes, y aurait-il un point de détail de l'histoire qui serait insignifiant, alors que c'est particu-

lièrement significatif ? Quand il ne reste qu'une petite minorité à prêter attention aux détails, il est temps de s'inquiéter. Dans tous les domaines.

J'en reviens à la haute couture où des hommes décident, façonnent, définissent les critères de ce que doit être la femme. Dictature de muscadins enfarinés odieux. Parfait symbole d'arrogance capitaliste qui dogme la tenue que la femme doit porter pour être respectable et, de fait, respectée. Il est courant d'entendre qu'ils auraient libéré le buste de la femme à une époque. Les mêmes subliment la femme alors qu'ils font défiler des femmes squelettiques que l'on va chercher dans des régions misérables où se vendre est la norme. Étrangement (?) les mêmes contrées où l'on puise de la chair fraîche pour les réseaux de prostitution avec les mêmes arguments. Miroirs aux alouettes. Cette vitrine, où règnent quelques rares grandes bourgeoises mises en avant comme égéries de marque (toutes aux mains des mafiotoux du CAC40), fait symbole de réussite. Pour les sans-grade, le mannequinat, c'est de l'abattage dans lequel des esclaves, rangées dans des écrans de pacotille, sont pressurées jusqu'à la moelle des os, jetées en pâture, exhibées pour servir d'exemples à quelques fillettes en mal d'identification qui vont aller jusqu'au bout de la mort pour ressembler à celles-là dont elles ne savent rien. Et je laisse deviner ce



que deviennent les rebuts, celles qui on prit 250 grammes là où les canons ne tolèrent pas le moindre écart, celles qui, épuisées de privations et d'excès de travail, tombent comme des mouches. Sous-vêtements féminins, même défilés anorexiques (défilés calbars masculins, de vrais Tarzan gonflés pop-corn). Des milliers de médiatiseurs décrivent leurs orbites sur ces cadavres mitraillés. Flashs lubriques. Dégoût.

Ça n'est pas s'habiller comme on veut, c'est en réaction. Je n'y crois pas trop, j'aperçois trop les récupérations idéologiques réactionnaires en planque derrière. Enfin elles s'habillent en femmes convenables, soutenons-les. Quand Louise Michel disait qu'il fallait mettre à bas tous les drapeaux, fut-il noir, c'est un drapeau de plus, disait-elle. Alors qu'elle en était l'instigatrice, elle voulait faire comprendre que quand on s'empare des symboles du pouvoir, fusse en les détournant, c'est encore un piège et du suivisme. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille interdire le drapeau noir, pas plus qu'il faille interdire les robes; et il n'est pas question non plus de l'encourager, puisque c'est à chaque femme de décider ce qu'elle veut porter.

L'idée de la journée de la jupe était intéressante dans la mesure où, dans quelques établissements scolaires des garçons complices, et non dominants, avaient joué le jeu en se présentant aussi en

jupe. Quand ces chauffeurs de bus, à qui l'on refusait le port du short par grosse chaleur, ont détourné la tenue réglementaire des femmes conductrices en venant conduire en jupe, ils ne cherchaient pas à moquer leurs collègues femmes, ils revendiquaient les jambes nues pour pallier au problème de la chaleur tout en moquant le règlement. Une femme en pantalon ou en robe

ne le fait pas pour singer, ni en réaction: elle choisit. Aucune raison défendable à décider à la place des autres de ce qui est convenable.

J'ai du mal à saisir en quoi porter ce qui me semble être un autre carcan ferait évoluer les mentalités. Sans une volonté commune, les tenues portées par les femmes n'iront jamais. Le refus de changer de regard n'est que de la flemme, nous sommes toutes imprégnées de cette culture patriarcale archaïque; s'y complaire, c'est l'accepter, refuser demande des efforts comme pour toute forme d'émancipation. Faisons-les!

C'est l'idée de domination qu'il faut combattre, et c'est toute la société qui doit s'y coller. Faisons en sorte que les réactionnaires deviennent une minorité ridicule, ce qu'ils sont déjà. Le capitalisme et son corollaire, le patriarcat, ont montré à l'évidence leur inutilité et leurs échecs répétés, laissons-les crever et passons à autre chose.

La question n'est pas d'aimer ou pas ce que portent les femmes, la question n'est pas d'aimer les femmes, la question est simplement de foutre la paix à des êtres pensants et libres d'être. Il faut faire la différence entre donner son avis (si on nous le demande) et imposer un seul point de vue.

Ce que l'on reproche le plus aux Femen, ça n'est pas d'exhiber leurs seins, c'est de le faire sans l'aval des hommes. Il y a fort à parier que si une campagne publicitaire consistait à exhiber des femmes torse nu pour vendre des bagnoles ou d'autres conneries, ça marcherait et ne dérangerait personne. Ah, ça se fait déjà? Et ça ne dérange pas? Personne ne gueule que c'est une honte à la télé? Il y a aussi qu'elles (les Femen) ont touché au sacré en faisant un chabanais d'enfer dans la cathédrale de Paris, et ça s'est intolérable dans ce lieu public, où seules



Pour revenir à la tenue vestimentaire portée par les femmes dans la rue, au boulot, partout, c'est toujours selon des critères masculins, puisque la femme doit être, selon le cas, bonne (c'est-à-dire baisable), sauf pour ma mère, ma sœur, ma femme ou ma fille faut pas déconner avec les valeurs, soit des cageots. Le vêtement contestataire?



les femmes mortes martyres sont tolérées. Il faut convenir d'une certaine complaisance médiatique à leur sujet... dont devraient bénéficier toutes les anonymes des manifestations en tous genres qui reçoivent leur lot de violences policières bien sexistes, pâles reflets d'une société corrompue.

Pour revenir au sujet... Que devraient porter les femmes pour être simplement tranquilles de circuler? La tenue idéale n'existe pas, le sujet n'est pas là, le sujet est : est-ce que les femmes ont le droit ou non de circuler librement? Toutes les formes possibles de vêtement sont portées par des femmes à travers le monde, est-ce que ça change quelque chose? Pour les grandes bourgeoises nippées en machin-truc à 10 000 € l'ensemble, on ne dit pas qu'elles sont bonnes ou provocantes, ah non! elles sont classes, elles. Tout simplement parce qu'elles symbolisent la puissance dominante.

Autre détail langagier dont je me méfie, c'est le mot respect. Quand j'entends un quidam dire, oh moi, je respecte trop les femmes pour... J'ai tendance à me dire « aïe, lui? » Ce mot connote toujours que la chose respectée est subordonnée. On respecte comme on tolère. On tolère ce que l'on considère comme minoritaire, faible donc fragile, oh moi, je n'ai rien contre ces gens-là, toujours suivi du « mais... s'ils ou elles... », etc.

Le capitalisme est avant tout un système de domination qui s'exerce d'autant mieux quand il fait régner la division, et il est évident que le patriarcat fait bon ménage avec ça. Aussi nous en débarrasser nous concerne tous.

On ne naît pas féministe, en revanche, rien n'empêche de le devenir.

GABAR

Dans cette société dominée par le patriarcat et le consumérisme, les femmes sont l'objet de toutes les convoitises... Elles sont considérées comme un adjuvant pour permettre aux hommes d'assouvir tous leurs fantasmes, et au patronat de réaliser de monstrueux profits. Ces derniers sont prêts à se servir de tous les moyens pour y arriver...

Il faut dire que les tenants de la société capitaliste mettent tout en œuvre pour raviver et faire remonter à la surface toutes les idées salaces et perverses qui sont enfouies au plus profond des consciences...

À cela vient s'ajouter ce sentiment de supériorité qui fait que les hommes considèrent les femmes comme quantité négligeable et comme des êtres inférieurs.

Chose naturelle, normale : les femmes sont la possession des mâles dominants...

Comme dans les grandes surfaces, elles sont apparentées à des produits d'appel placés en tête de gondoles. Ce sont des consommables au même titre que les légumes, la viande, les boîtes de conserve, un ustensile de cuisine, un portable, une voiture, un ordinateur ou un tableau que l'on accroche au mur...

Elles sont même quelques fois considérées comme des « trophées » de chasse, que le mâle prédateur exhibe à son palmarès auprès d'autres machos de son espèce.

La publicité joue à cet égard un rôle non négligeable. Elle montre les femmes, dans des positions suggestives, souvent presque nues et se faisant aguicheuses... Il n'en faut pas plus pour provoquer chez le « consommateur », l'envie qui, à force d'être exacerbée, devient convulsive...

Il s'agit d'en tirer un bénéfice qui peut être différent selon les intérêts des consommateurs et surtout de ceux qui en tirent profit. Il génère à ces jouisseurs le plaisir d'autorité, de puissance, de jouissance, et financier, et développe leur ego.

Seulement, dans cette société où tout est consommable, vendable, tout est également jetable. Une fois les envies, les caprices assouvis, les femmes deviennent des objets encombrants, dont les « utilisateurs », sans vergogne, n'hésitent pas à se débarrasser. Ils les chassent et les laissent dans le dénuement le plus total. Ils vont même jusqu'à les persécuter, les maltraiter, les blesser et, trop souvent, cela se termine par la mort.

JUSTHOM





## DU CÔTÉ DES PETITS GARÇONS

*Sans vouloir prendre part aux savantes discussions sur le genre, une des envies de l'équipe mixte des casseroles est bien d'écrire et de faire écrire sur ce sujet : le pesant « casting » fille/garçon qui nous tombe dessus dès la naissance avec le rose, le bleu, les poupées et les camions.*

**Nous, les filles** – il paraît que j'en suis une –, avons depuis longtemps protesté contre cette distribution des rôles et les stéréotypes sans fin reconduits, mais vous, les garçons, qui « *êtes si bavards et compétents quand il s'agit de pérorer sur les femmes, pourquoi ce silence sur ce qui vous concerne ?*<sup>1</sup> ».

Et pourtant les injonctions ne manquent pas, pour vous aussi dès la naissance car, pendant que l'on nous répète « Sois belle, sois douce, et surtout tais-toi », les rappels à l'ordre entrent dans le corps des garçons au fil des jours :

*« Un garçon, ça ne pleure pas pour rien, ça s'impose et ça se défend ; ça ne se préoccupe pas des habits, des tissus et, surtout, un garçon ça ne reste pas dans les jupes. »*

Cette citation est extraite du livre *Faire le garçon*, de Jérôme Meinoz, auteur suisse ; le texte mélange enquête et roman. Il revient sur les problèmes de l'éducation différenciée entre filles et garçons et sur la violence sociale à l'œuvre dans ce processus de dressage. Comment vivre en garçon avec un cœur de fille ?

*« Il faudrait que rien ne bouge. Le rôle que l'on t'a confié à la naissance, tu l'apprends pas cœur et tu n'en sors pas. »*

Et si recoudre des boutons, laver le sol et chauffer les biberons n'est pas vraiment réjouissant, la guerre, la chasse et la bière ne sont pas les activités les plus épanouissantes pour un individu mâle !

Après avoir lu le livre de Jérôme Meinoz, j'ai voulu questionner un ami de mon âge, père et grand-père, qui a vécu les manifestations féministes des années 1970 pour savoir comment il avait appris à « faire le garçon » et s'il était conscient d'une évolution aujourd'hui. Gino a 66 ans, il est père d'une fille et d'un garçon et a quatre petits-enfants, deux filles et deux garçons. Il a vécu son enfance et son adolescence toujours dans des petits villages isolés dans des conditions matérielles authentiquement misérables. Dans la maison, il n'y avait aucun

confort les travaux domestiques étaient donc réduits au strict minimum ; comme le linge était rare, on gardait longtemps les mêmes vêtements. Il se souvient que c'était exclusivement les femmes qui vidaient les seaux hygiéniques, enfant cela le choquait et le révoltait.

Son père était un homme violent, jaloux mais d'une grande rigueur morale et fortement politisé, un mélange, dit-il, « d'ombre et de lumière ». L'éducation portait principalement sur des préceptes moraux applicables aux deux sexes : travailler, ne pas mentir, ne pas voler, tenir ses engagements.

La conscience de rôles attribués aux filles ou aux garçons a donc été pour lui très empirique, il voyait qu'il y avait des métiers féminins et d'autres plus masculins et, à l'adolescence, il s'est senti différent de ses congénères mâles en sentant, sans forcément mettre des mots dessus, qu'il y avait quelque chose de moche dans leur attitude. Il croit s'être construit par opposition à ces destins tracés d'avance et conjointement grâce à l'émergence précoce d'une forte conscience de classe. Il était constamment attiré par le monde des rêves qu'il évoque en me parlant de la chevelure rousse et foisonnante de sa voisine d'école quand il était enfant qui le faisait rêver. La contemplation plus que la bagarre... chose qui, pour l'anecdote, ne l'empêchait pas de jouer au rugby.

Pour ses propres enfants, il a voulu qu'ils puissent surtout bénéficier de ce qui lui avait manqué, l'éducation, car lui-même a été obligé de quitter l'école à 14 ans. En ce qui concerne les tâches domestiques, il s'est efforcé de prendre sa part, toute sa part, même si, hélas ! le résultat n'a pas toujours été à la hauteur de ses idées.

Les cadeaux de sa famille destinés aux enfants ont souvent reproduit un modèle fille et garçon et cela l'énervait beaucoup et continue de l'énervier pour ses petits-enfants ; il est conscient au niveau de ses propres enfants d'un décalage entre un discours « éthiquement correct », recommandant l'égalité, et la pratique : on offre la tablette pour fille et la tablette pour garçon et l'on achète la robe de princesse...



Lui-même s'est toujours rendu compte que cette inadéquation entre discours et pratique est un piège dans lequel la plupart d'entre nous se laissent prendre parce que la pression sociale est là et qu'il est plus confortable de ne pas partir en guerre tous les jours !

Gino a toujours milité politiquement et syndicalement.

Il n'a pas vraiment participé aux manifestations féministes des années 1970 essentiellement pour des raisons pratiques, ses horaires de travail décalés ne le lui permettaient pas, mais il les a suivies avec intérêt. Il me fait d'ailleurs remarquer qu'elles étaient très parisiennes et touchaient principalement un certain milieu.

Pour lui la lutte pour l'égalité réelle passe par des actions concrètes plus que par un discours car on finit toujours par se heurter à ce décalage entre réalité et pratique, les mauvaises habitudes reprenant vite le dessus...

Il me conseille d'aller voir dans ce domaine ce qui se passe ailleurs, car il y a loin du microcosme parisien et universitaire aux femmes admirables qui luttent contre la pesanteur et l'oppression. Ainsi les femmes du Kurdistan que l'on peut suivre sur leur site Kedistan et par ailleurs des collectifs de femmes en Afrique, en Amérique du Sud, etc.

La norme masculiniste fait souffrir les hommes comme les femmes, s'ils en sont les porteurs, ils en sont aussi les critiques et peuvent nous parler de la masculinité comme mascarade.

ANNIE

- Jérôme Meizoz, *Faire le garçon*, Éditions Zoé, 2017.
- Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Éditions des Femmes, 1973.

Marc André est un historien professionnel. L'espace géographique de cette étude est la région lyonnaise et porte en gros sur les années 1950-1970. Il a utilisé les archives administratives existantes et les interviews avec les intéressées.

Il ressort de cette étude une stupeur relative au discours ordinaire répandu de nos jours et l'on ne peut qu'engager à la lecture de ce livre. Outre toutes les positions que ces femmes occupent tant dans l'emploi, la famille, la société que la politique, on mesure encore une fois la gravité de l'échec de la révolution algérienne. On lit dans ce livre bien sûr les allers et retours entre les deux rives, en France, en Algérie. On lit aussi, chose rare, le combat des femmes algériennes messalistes ici même, en territoire métropolitain. Messali Hadj est le grand perdant de la révolution algérienne, il était soutenu fermement entre autres par les anarchistes dont Maurice Joyeux et tous les partisans d'une autre révolution que celle de Moscou. On lit dans ce livre les activités importantes de ces anti-héros qu'étaient ces femmes, admirables dans leur simplicité et leurs engagements. Loin d'une iconographie agressive prise encore parfois actuellement. Elles étaient venues surtout après la Seconde Guerre mondiale, souvent en quête de travail, quelques fois pour rejoindre leur mari, et occasionnellement seules ou avec leurs enfants. Nul communautarisme dans ces propos, une fluidité dans la société française, et des militantismes actifs anticolonialistes. Des actrices de leur histoire, conscientes et déterminées. En aucune façon, des victimes misérables. Et probablement de ce fait, des femmes sans ressentiment, car les réalités qu'elles eurent à affronter tant sur le sol français que sur le sol algérien, tant colonisé que postérieurement indépendant et décolonisé, les accoutumèrent à des jugements politiques mesurés. Mesurés à l'aune des vraies vies qui furent les leurs.

CLAIRE AUZIAS

Marc André, *Femmes dévoilées, des Algériennes en France à l'heure de la décolonisation*, ENS éditions, 2016, 375 p.



## LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL : BOMBE À RETARDEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME/HOMME

**Les associations féministes**, les syndicats ont alerté sur les effets dévastateurs de la réforme du Code du travail sur les femmes, mais leur message a-t-il été suffisamment relayé ?

Nous en doutons d'autant plus que ces textes apparaissent comme « neutres » en ce qui concerne les droits des femmes. Rien n'est écrit « noir sur blanc » mais pas besoin d'être M<sup>me</sup> Soleil pour comprendre que les femmes seront les premières victimes de cette nouvelle injustice sociale alors que l'on aurait pu attendre d'une réforme – puisqu'il paraît qu'il faut réformer – qu'elle corrige les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Rappelons que 56 % des femmes travaillent dans des petites entreprises où les syndicats sont moins implantés, que 55 % d'entre elles sont en CDD, que les femmes sont représentées à 85 % dans les familles monoparentales et qu'il y a actuellement 26 % d'écart de salaires entre les femmes et les hommes.

### **Bien loin de les faire reculer la réforme risque d'aggraver les inégalités.**

L'inversion de la hiérarchie des normes qui est prévue par les textes renvoie aux entreprises la définition de nouveaux droits, en particulier les droits familiaux. Le Code du travail est régi par la loi. Les accords collectifs de branche (secteur d'activité) sont organisés de manière pyramidale et ne peuvent être moins favorables aux salariés que ce que la loi dispose : l'accord d'entreprise ne peut être « moins disant » pour les salariés que l'accord de branche. Cette disposition est

remise en cause par la réforme : ainsi la « *primauté de l'accord d'entreprise en matière de durée du travail devient le principe de droit commun* ». Désormais des accords d'entreprise moins favorables aux salariés pourront être mis en place sous le prétexte d'une situation économique défavorable. La pratique du « chantage à l'emploi » par un patron en situation de force a de beaux jours devant elle ! Et pour les femmes, risquent d'être remis en cause en priorité, l'allègement du temps de travail en cas de grossesse, la durée du congé maternité, les absences pour enfants malades.

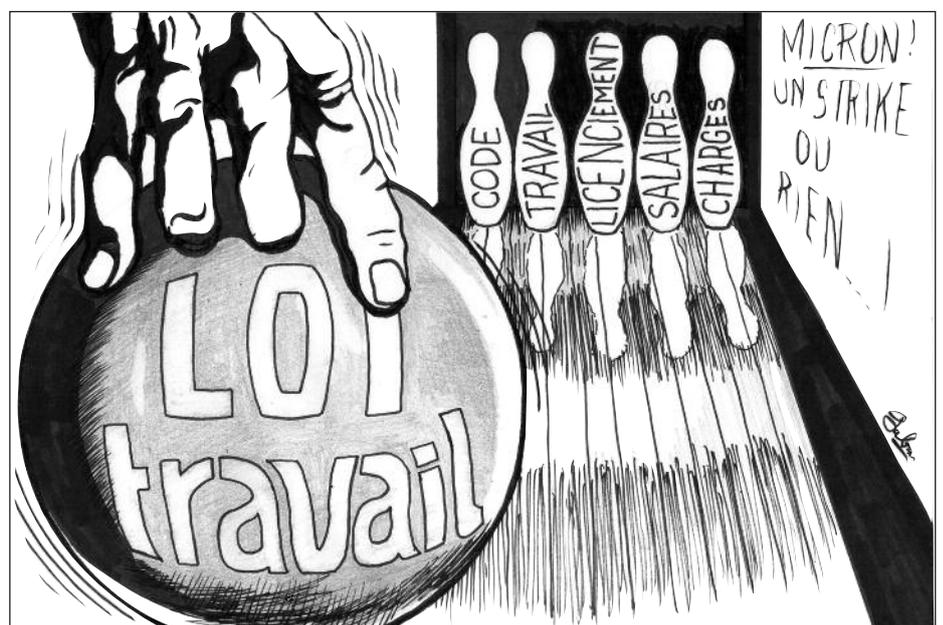
Plus, ou aussi grave, la disparition du CHSCT (Comité d'hygiène et sécurité) regroupé avec le CE (Comité d'entreprise) dans un Comité social économique remet en cause la première loi Roudy de 1983 sur l'égalité professionnelle. Ce texte imposait une négociation annuelle « *égalité professionnelle qualité de vie au travail* » et des sanctions en

cas de non-respect. Le Comité d'hygiène et sécurité permettait de prévenir les violences sexuelles au travail ; « *Vingt pour cent des femmes déclarent avoir déjà subi du harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. Nous commençons à avoir une prise en compte des risques psychosociaux du harcèlement, notamment par le biais de la prévention, cela va passer à la trappe* » déclare Sophie Binet de la CGT.

Quant au financement du droit d'expertise consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes instauré en 2015 pour aider élus et syndicats à identifier les sources des inégalités, jusque-là financé par les employeurs, il devra être désormais cofinancé par les comités d'entreprise financièrement limités. Ceux-ci choisiront par nécessité de privilégier les expertises économiques.

**Ordonnances,  
non merci !**

ANNIE





# FEMMES EN LUTTE... ... et en Inde

## GAURA DEVI ET LE MOUVEMENT CHIPCO

**Rien ne prédisposait** Gaura Devi à devenir une activiste renommée. Celle qu'on appelle « la mère du mouvement Chipco » est née en 1925 au village de Lata dans une famille modeste de l'Uttarakhand, qui faisait alors partie de l'État de l'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde. Elle n'est pas allée à l'école, mais a travaillé avec ses parents dans le commerce de la laine. Mariée à 11 ans, elle s'est retrouvée veuve à 22 avec un enfant de deux ans à charge. Autant dire que sa vie n'a pas été un long fleuve tranquille, sans se distinguer beaucoup de celle de nombre de femmes à cette époque et dans cet endroit.



Le mouvement Chipco (êtreindre, embrasser) trouve ses origines dans l'Himalaya des années 60. À cette époque, et de façon très classique, la pression urbaine et industrielle dépossédait peu à peu les villageois des ressources naturelles dont ils avaient besoin pour survivre. Elle menaçait à la fois leurs conditions de vie et leur culture. Pour s'opposer à cette pression grandissante, un membre d'un mouvement issu des disciples de Gandhi, le Sarvodaya, Chandi Prasad Bhatt, fonda avec d'autres travailleurs une coopérative ouvrière, la DGSM (Dasholi Gram Swarajya Mandai) qui acquit des adjudications de droits de coupe pour fabriquer des outils agricoles à usage local. Ils diversifièrent aussi leur activité en y ajoutant la récolte de racines et d'herbes, et même ouvrirent une petite usine pour fabriquer de la colophane et de l'essence de thérébentine à partir de résine de pin. Mais le Département de la Forêt entreprit de les couler en restreignant leurs attributions de bois pour les étrangler, tandis qu'il refilait 300 pieds de frêne à une compagnie qui fabriquait des articles de sport. Raquettes de tennis plutôt que charrues, on voit vers quelles populations allaient les préférences du gouvernement. Les membres de la

coopérative et des militants commencèrent alors à s'interposer physiquement entre les arbres et les bûcherons en jouant du tambour et en chantant des chants traditionnels. Après cet échec, la compagnie se vit allouer un nouveau lot de frênes dans une autre partie du district, mais ce fut pire. Les villageois des environs, cette fois, surveillèrent leurs arbres sans faiblir pendant six mois.

Par ailleurs, les coupes à blanc sur les versants escarpés de ces collines créèrent à partir du début des années 70 des glissements de terrain et de graves inondations, réduisant à la misère les habitants, et particulièrement les femmes, dont l'activité était centrée sur l'agriculture familiale et qui étaient intimement liées à la forêt, dont elles tiraient leur subsistance pendant la moitié de l'année, entre deux récoltes. En 1973, comme en 70, la mousson déclencha de terribles inondations dans cette région. Gaura Devi, qui avait été élue par les autres femmes du village présidente d'un organisme local chargé, entre autres choses, de veiller sur le couvert forestier, connaissait Bhatt et le mouvement de résistance à la politique gouvernementale depuis des années. Une adjudication de plus de 2500 arbres fut annoncée par le Département forestier dans la forêt de Reni, et Bhatt mit en garde les habitants contre les conséquences catastrophiques d'une telle coupe, dans un endroit que les dernières crues de la rivière Alaknanda avaient déjà ravagé.

On va voir que comme dans le cas des autochtones au Canada, la structure sociale fait que les intérêts des hommes ne sont pas forcément ceux des femmes. Celles-ci, le plus souvent, ne sont pas impliquées dans les tractations avec les représentants du pouvoir, étant éloignées de la sphère publique. La monétarisation des activités ne les touche que longtemps après les hommes, tandis que leur survie (et celle des enfants) dépend plus directement des ressources naturelles. C'est pourquoi elles sont plus sensibles à la sauvegarde



du milieu dans lequel elles vivent, et à un mode de vie traditionnel qui leur évite d'aller mendier sur les routes, travailler comme des bêtes de somme ou sombrer dans la prostitution, et surtout leur permet de ne pas dépendre des hommes. Usant d'un stratagème pour le moins honteux, les représentants du gouvernement commencèrent par proposer aux villageois un dédommagement pour la forêt abattue afin de construire une route. Ils les convoquèrent ensuite à Chamoli pour régler l'affaire de ce fameux dédommagement, tandis qu'en douce, une cohorte de bûcherons conduits par les représentants du Département forestier se rendait à Reni pour abattre les arbres.



C'est là que tout partit en couille : une fillette qui les avait vu passer s'empressa d'aller avertir Gaura Devi, et celle-ci rassembla aussitôt les femmes et les enfants présents sur place. Tout ce petit monde, pas plus de 25 personnes, se rendit aussitôt dans la forêt pour tenir tête aux bûcherons et à la délégation officielle. Quand elles arrivèrent, les bûcherons étaient en train de cuire leur popote en attendant de s'y mettre. Gaura Devi les pria gentiment d'attendre le retour des hommes pour s'attaquer à la forêt, leur précisant que ladite forêt était leur foyer et la seule garante de leurs conditions d'existence. Un officiel, probablement ulcéré de voir un troupeau de mères se mettre en travers de la politique gouvernementale, sortit son flingue, sans préjudice de son répertoire le plus obscène, à seule fin de terroriser les femmes. Mal lui en prit, les braves ménagèrent se transformèrent aussi sec, comme le dit poétiquement l'écrivain et chercheur C.S. Lakshmi « en les incarnations les plus féroces de la déesse de la montagne Nanda Devi ». Gaura Devi commença par offrir sa poitrine au canon d'un fusil en proposant à l'homme qui le tenait de lui tirer dessus

plutôt que de s'attaquer à la forêt, puis se mit à rugir que si les bûcherons voulaient couper les arbres, ils les couperaient avec. Là-dessus toutes les femmes enlacèrent les troncs les plus proches. Les bûcherons furent littéralement terrifiés par la violence de la réaction non-violente des femmes. Après quoi les rapports sur l'évènement sont confus, mais il semble qu'une partie de ces douces créatures aient poursuivi les bûcherons sur presque deux km et détruit un pont en ciment qui enjambait l'Alaknanda, tandis que l'autre gardait féroce-ment les arbres, ou peut-être les officiels.

Après cette piteuse tentative, l'État de l'Uttar Pradesh préféra réunir des experts pour analyser la situation, et les forestiers se retirèrent en bon ordre pour attendre leurs conclusions. Elles tombèrent deux ans plus tard : la forêt de Reni, considérée comme zone écologiquement sensible, ne devait plus connaître un seul abattage. En outre, le gouvernement gela les coupes pour dix ans sur une superficie de 1150 km<sup>2</sup>. Cette victoire fit prendre conscience aux femmes de leur force collective, et dans les années qui suivirent elles sauvèrent plusieurs forêts des coupes sauvages : à Gopeshwar en 1975, dans la vallée de Bhyndar en 1978, à Parsari en 1979 et à Dongri Paintoli en 1980. Elles employaient toujours la même tactique, qui donna son nom au mouvement Chipko : étreindre les arbres menacés.

Mais le succès d'un mouvement qui n'avait pas débuté par elles et avait au départ été initié par des hommes eut d'autres conséquences : ces femmes alphabètes, invisibilisées depuis toujours, se découvrirent aussi une conscience politique. Et celle-ci était profondément liée à la terre, à la forêt, à leur environnement. Gaura Devi et ses compagnes, au début, avaient juste prétendu veiller sur la forêt en attendant que les hommes reviennent. Dans le village de Dongri Paintoli, en 1980, il en fut tout autrement. Le conseil du village était exclusivement constitué d'hommes. Ceux-ci s'entendirent, on peut dire sur le dos de leurs femmes, avec le Service d'Horticulture pour lui céder, à fin d'exploitation commerciale, la forêt de chênes voisine du village contre une route bétonnée, une école secondaire, un nouvel hôpital et l'électrification du village. Les membres du mouvement de Bhatt eurent beau les mettre en garde, toutes ces merveilles paraissaient aux hommes bien plus chouettes que quelques centaines d'arbres. C'est donc en opposition ouverte avec leurs époux que les femmes du village décidèrent d'une manifestation Chipko si les bûcherons rappliquaient dans le coin. Elles demandèrent l'aide de Bhatt et de ses amis. Et malgré la fureur des hommes, l'ordre de s'en tenir à leurs champs et leurs cuisines et de n'en plus bouger, sans parler des menaces de mort adressées à Bhatt et à ses pareils si jamais ils s'approchaient



encore des femmes du village, ces villageoises déterminées n'attendirent pas l'arrivée de Bhatt. Elles se rassemblèrent en masse pour empêcher les bûcherons de bosser. Neuf jours plus tard, le gouvernement interdit les coupes dans la région. Les mémères furent sommées par les hommes verts de rage de retourner fissa à leurs fourneaux et on leur interdit de se réunir de nouveau.

Par ailleurs, à Gopeshwar, en suivant le modèle de Bhatt et de sa coopérative ouvrière, les femmes créèrent la Mahila Mandal, pour surveiller et exploiter intelligemment les ressources de la forêt. La coopérative de Bhatt, la DGSM, organisait d'ailleurs des stages de formation en direction des femmes pour leur permettre de devenir autonomes tout en étant des actrices de la préservation à la fois des ressources naturelles et de leur mode de vie. De fait, les problématiques écologiques ont très vite sensibilisé les femmes, tandis que beaucoup d'hommes les voyaient comme un refus du progrès, du développement, mais aussi des hiérarchies traditionnelles qui les faisaient se soumettre aux représentants du gouvernement – et leur donnaient autorité et priorité sur leurs épouses.

Au bout du compte, si le mouvement de défense qui prendra sous l'impulsion des femmes le nom de Chipko a commencé avec des résistances d'abord masculines, les hommes de ce mouvement ont très vite constaté que les femmes, pour des raisons sociologiques, étaient les plus à même de lui donner une impulsion assez forte pour sauver définitivement des forêts entières, et même transformer les lois indiennes. Ce mouvement a été à l'origine d'une prise de conscience massive aux problématiques écologiques. Il a orienté l'évolution de la législation Indienne sur ces sujets et suscité toute une génération d'intellectuels et d'activistes, ce que souligne Vandana Shiva : « Grâce au mouvement Chipco, nous avons eu d'abord un département de l'environnement, puis un ministère. Il nous a aussi apporté tout une série de lois, le Environment Protection Act, le Forest Conservation Act, tout cet héritage vient de lui. Je dis toujours aux gens que j'ai appris la théorie des quantas à l'université de l'Ontario de l'ouest au Canada, et que j'ai appris l'écologie à l'université de Chipco dans l'Uttarakhand ».

LAURENCE BIBERFELD

## VERA FIGNER, LA RÉVOLUTIONNAIRE !

**Les éditions Maspéro** avaient publié en 1978 un livre sur des femmes révolutionnaires dans la Russie tsariste : *Quatre femmes terroristes contre le tsar, Vera Zassoulitch, Olga Loubatovitch, Elisabet Kovalskaïa, Vera Figner*, écrit par Christine Fauré et Hélène Châtelain dans la collection Actes et mémoires du peuple. Aujourd'hui quelle bonne idée de republier les *Mémoires d'une révolutionnaire* de Vera Figner sur la période avant son incarcération dans la forteresse de Schlüsselbourg, Mémoires traduites en français par Victor Serge (anarchiste, journaliste et écrivain, 1890-1947) en 1929 et présentées par Philippe Artières pour cette édition de 2017 de Mercure de France. La Forteresse de Schlüsselbourg est une prison exclusivement réservée aux politiques, construite en 1323, appartenant à un vaste système



pénitentiaire qui, en 1884, ne comptait pas moins de 792 933 détenus.

Vera y resta près de 25 ans inculpée d'avoir participé activement, après X tentatives, à l'assassinat du tsar Alexandre II, le 13 mars 1881 à Saint-Pétersbourg : zone de non-droit, isolement, surveillance constante, interdiction de parler, de faire du bruit, d'écrire, de se coiffer...

Comment de jeunes femmes aristocrates, cultivées, instruites, s'engagèrent dans une action révolutionnaire pour contester l'absolutisme du tsarisme, pour abattre ceux qui terrorisaient le peuple russe en leur extorquant tout le produit de leur travail ?



## FEMMES EN LUTTE ...

Née en 1852, Vera Figner vécut une enfance tranquille dans une famille de la petite noblesse, dans le gouvernement de Kazan. Elle s'affranchit de son père – première de ses libérations, celle du patriarcat – pour suivre des études de médecine poussée par la découverte de la souffrance de la population russe. La révocation d'un de ses professeurs, pour mauvaise influence politique sur les étudiants, l'amène à Zürich, elle a vingt ans et elle y rejoint les foyers politiques, dont le groupe révolutionnaire Fristchi. Puis abandonnant ses études, elle part à Berne et devient militante. Elle passe de la philanthropie à la lutte armée.

L'abolition de l'esclavage en 1861 ne modifie guère la situation des paysans, bien au contraire, le féodalisme et le servage sévissent encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors tout en travaillant auprès des populations dans les petits villages comme infirmière, elle rejoint très activement « Terre et liberté » (Zemlia i Volia) puis « La Volonté du Peuple » (Narodnaïa Volia) qui ont choisi les attentats terroristes comme moyen de libération d'un pouvoir despotique qui enferme, torture et tue ses opposants.

Vera Figner écrit ses *Mémoires d'une révolutionnaire* en retraçant son itinéraire et la nécessité qu'elle ressent de mettre ses actes en accord avec son éthique.

À sa libération, on la retrouve en France, entre 1907 et 1910 pour des campagnes de dénonciation des « bagnes russes » et des crimes tsaristes : elle donne des conférences et publie un petit ouvrage à Grenoble, *Les Prisons russes* (1913). Elle rédige la biographie de tous ses camarades disparus en détention. Elle apparaît alors comme la grande historienne de « La Volonté du Peuple ». Dès 1910, elle rédige une première version de son action politique et de son emprisonnement.

Interdite de séjour en Russie durant dix années, elle parvient à y revenir en février 1915. À 65 ans, affaiblie par ses années de prison, elle est au premier rang de la grande manifestation de mars 1917 de la Ligue pour l'égalité des droits des femmes à Petrograd. Elle y est acclamée. Dès juin 1917, elle s'attelle à édifier un Musée de la Révolution pour lequel, avec l'écriture – puisqu'elle obtint le droit de publier en 1920 dans une maison d'édition indépendante, Zadruga – elle consacra tout son temps.

Elle meurt en 1942, à 90 ans, en restant une icône d'un temps (dé)passé, admirée par Lénine, ignorée par Staline.

HÉLÈNE HERNANDEZ

Vera Figner, *Mémoires d'une révolutionnaire*, traduit par Victor Serge, Mercure de France, coll. Le temps retrouvé, Paris, 2017.



**Le dernier livre de Justhom** paru aux Éditions Liberraires

s'intitule *Femmes en lutte. Du passé faisons notre rage!* Rompant avec l'image des femmes silencieuses et soumises, l'auteur choisit de nous faire découvrir quelques « belles figures combattantes » connues et méconnues du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle.

Qualifiées « d'incendiaires », de « pétroleuses », elles n'ont pas craint de devenir des « ennemies publiques » en risquant d'encourir les mêmes peines que les hommes alors qu'elles n'avaient pas les mêmes droits. Le regard que la société a porté sur ces femmes n'a pas toujours été indulgent, les oubliant dans les livres d'histoire quand elles s'engageaient à côté des hommes pour la liberté et l'égalité. Il était donc nécessaire de leur rendre hommage en évoquant leur mémoire comme le fait Justhom.

Dans un premier chapitre, l'auteur cherche à démontrer « *la place primordiale des femmes dans la société et les luttes qu'elles sont contraintes de mener en permanence... je vais égrener, au risque de lasser, des dates qui rappellent*

*les avancées sociales et quelquefois les reculs de leurs luttes* ». « *Les lois qui ont contribué à améliorer la situation des femmes depuis plus de 2000 ans, ne sont pas tombées du ciel. Elles ne sont pas dues non plus à la bienveillance des hommes politiques.* »

Pour l'auteur un peu d'histoire est nécessaire et nous parcourons avec lui « *la vie et les luttes des femmes selon les époques du néolithique au XXI<sup>e</sup> siècle* ».

Se battre pour des idées avec les hommes ou pour défendre leurs droits, c'est ce qu'ont fait les femmes reconnues ou méconnues évoquées dans une deuxième partie.

« *Ce travail de mémoire en direction des femmes – militantes, anarchistes, féministes et révolutionnaires – me semble indispensable afin de remédier à l'oubli*



## ... et remarquables

volontaire des historiens. Car, avec la complicité des politiques, ils passent sous silence l'existence de ces dernières et vont jusqu'à ignorer leurs noms, y compris dans les livres d'histoire.»

Ainsi, qui se souvient de Rosalie la Mulâtresse (appelée Solitude), de Lucy Parsons, de Noé Ito?

André Schwarz-Bart l'avait évoqué en 1972 dans son roman **La Mulâtresse Solitude**, Rosalie est une esclave noire née autour de 1772 en Guadeloupe. Après l'abolition de l'esclavage en 1792, elle rejoint les esclaves insurgés et combat à leur côté. En 1802, elle est arrêtée et condamnée à mort. Son exécution est repoussée afin qu'elle puisse mener à terme sa grossesse. Elle est pendue le lendemain de son accouchement et son « propriétaire légal » récupère son enfant, Napoléon Bonaparte ayant rétabli l'esclavage en 1802.

**Lucy Parsons** est également née esclave mais au Texas en 1853; elle a connu l'abolition de l'esclavage en 1865. En 1871, après un mariage mixte avec le militant anarchiste Albert Parsons et face à des menaces de mort suite à ce mariage mixte, elle s'expatrie à Chicago. Elle lutte pour améliorer les droits des ouvriers en fondant avec son mari l'Association internationale des travailleurs. Ils participent tous deux, le 4 mai 1886, au rassemble-



ment du Haymarket Square. La police charge les manifestants, une bombe artisanale est lancée tuant un policier. La police ouvre le feu, des ouvriers sont arrêtés. Albert, qui avait pris la fuite, revient quand il apprend que sept militants sont accusés du meurtre du policier et se rend à la police. Lui et six de ses compagnons sont condamnés à

mort. Lucy parcourt le pays pour dénoncer l'injustice du procès mais, le 11 novembre 1887, les condamnés sont exécutés lors du « black friday ». En hommage aux « martyrs de Chicago », le 1<sup>er</sup> mai sera instauré comme Journée internationale des travailleurs et des travailleuses. Après l'exécution de son mari, Lucy continue la lutte auprès des ouvrières. Elle prend la parole pour dénoncer le fait que les femmes n'ont pas le droit de vote ni de représentation politique, mais pour Lucy la libération de la femme ne peut se faire qu'avec l'émancipation la classe ouvrière libérée de l'exploitation capitaliste. « En 1941, à

88 ans, bien qu'âgée et aveugle, elle parle encore en public. Malgré son âge avancé, la police la considère « plus dangereuse que mille insurgés ». »

**Noé Itô**, elle, est née en 1895 au Japon; militante anarchiste, elle est considérée comme la pionnière du mouvement féministe au Japon. « À Tokyo, elle fréquente les premiers groupes féministes et cela dès 1912.

Elle rencontre Hiratssuka Raichô, la fondatrice de la revue littéraire *Seitô-sha* (le bas bleu), mensuel rédigé « de main de femme pour les femmes » et adhère à l'association. Elle commence à collaborer à ce mensuel culturel féministe; elle en deviendra la rédactrice en chef en 1915. » Les écrits de Noé sont un témoignage de son engagement et de sa pensée féministe :



« Les femmes nouvelles font le vœu de détruire le monde réactionnaire et les lois élaborées pour le confort des hommes. »

Avec son compagnon, l'écrivain militant anarchiste Osugi, elle milite pour une société idéale, libertaire, sans maîtres, sans esclaves et surtout sans État. Après le grand tremblement de terre du Kanto en 1923 et le rétablissement de la loi martiale, elle sera arrêtée avec Osugi et son neveu de six ans. Tous trois seront massacrés par la police militaire.

Bien d'autres figures féminines sont évoquées par Justhom qui nous touchent et nous donnent envie d'en savoir plus. Pari réussi pour l'auteur qui espérait que « ces quelques lignes donnent l'envie aux femmes et bien entendu aux hommes de connaître l'Histoire, avec un grand H, de ces pionnières. »

ANNIE

## LE PRIX LIBRE, UNE PRATIQUE LIBERTAIRE

La société où nous vivons est qualifiée de marchande, car tout ce qu'elle produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté... Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquérir le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spéciale pauvre.

En alternative au prix fixe, inégalitaire, les anarchistes préfèrent le prix libre, car il met en pratique ce que nous théorisons : l'égalité, la solidarité, la fraternité.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien donner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains.

Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime.

À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni les curés, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre ! Sinon, ça se saurait... a.

## ON NOUS A ÉCRIT...

Si, si! dans le numéro 3 de Casse-rôles, sûr que Régis va trouver ce qu'il en attend : recettes de cuisine, mode homme dernier cri et aussi des articles pleins d'humour (et de BD)... enfin, pour ça, on verra!

« J'aurais aimé être surpris mais au final, j'ai trouvé le ton de l'ensemble très moralisateur. » Christophe  
« Bonne idée cette publi! On part sur 5 abonnements. Je t'envoie le chèque... »  
Patricia

« Bravo à toute l'équipe de la Casse rôle !  
@+ » René  
« Je soutiens totalement cette initiative. Informe moi sur l'évolution de ce projet. Bises » Nicole

« Bien reçu le journal féministe. Merci!  
En septembre je ferai un chèque d'abonnement. » Helo

« J'ai commencé à lire Casse-rôles. Les articles que j'ai lus m'ont intéressés. Amitiés. » Hélène

« Belle initiative que ce journal! Bravo aux porteuses et porteurs de cette idée! Bon courage pour ce projet. » Danièle  
« Je vais faire de mon mieux pour la diffusion de la revue, sur mon stand du marché à Bellac et chez moi où tous les jeudi a.m. c'est portes ouvertes. » Brig

